

Granville Terre & Mer

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Règlement graphique n°1

Zonage

CHAMPEAUX

Présent le 29 mai 2018

Arrêté le

Enquête publique

Approuvé le

Norm du Prés. de GTM

Signature

Pièce n°

1

2

3

4

5

géostudio

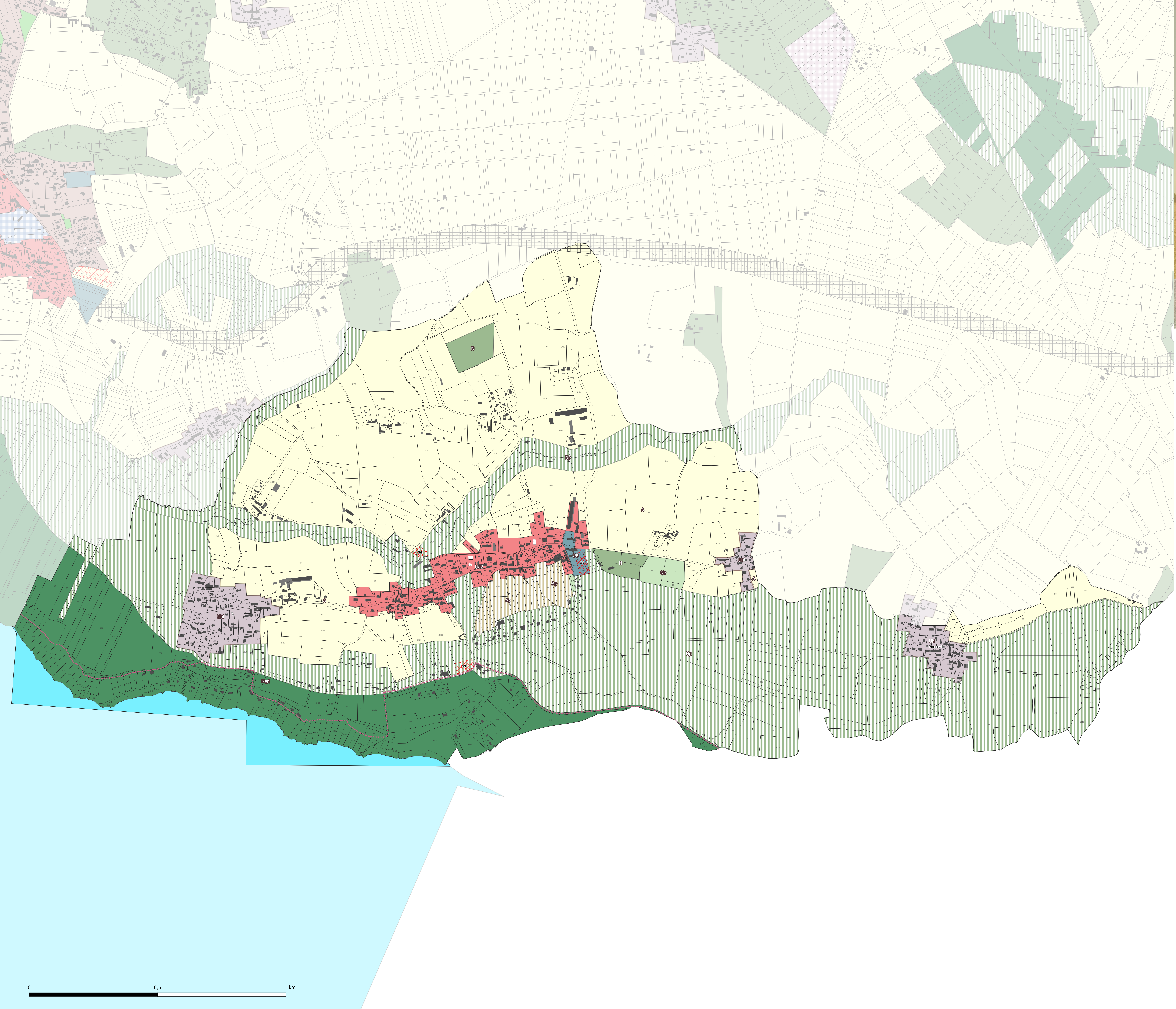
gama

zAD

capla

Granville Terre & Mer

Communauté de Communes



1. ZONES
- Zone Urbaine (U)
- Ua2 : centre-bourg des autres communes
- Ub : secteur résidentiel
- Ue : secteur d'équipements
- Uh : hameau non littoral densifiable
- Uhl : hameau littoral densifiable
- Zone Agricole (A)
- A : zone agricole
- Ap : zone agricole protégée
- Zone Naturelle (N)
- N : zone naturelle
- Nie : secteur naturel réservé aux installations et constructions liés aux équipements publics d'intérêt général ou collectif
- Nerl : Espace remarquable du littoral
- Nerm : Espace remarquable maritime
- Nem : secteur naturel maritime
- Np : zone naturelle protégée pour des raisons paysagères et écologiques
2. PRESCRIPTIONS
- Chemin à préserver (L.151-38 CU)
- Emplacement réservé (L.151-41 CU)
3. HABILLAGE
- Limites parcellaires
- Bâti dur
- Bâti léger
4. AUTRES INFORMATIONS
- Nouvelle construction, non cadastrée
- Recul le long des axes de circulation (règlement départemental de voirie)

N° ER (voir plan)	Objet	Bénéficiaire	Surface (m²)
53	Aire stationnement	Commune	2651
54	Aire de loisirs	Commune	1637
55	Aire de loisirs	Commune	3632